

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

**DETERMINATION  
DU NOMBRE DES  
ADJOINTS AU MAIRE**

N° : D - 2026 - 03 - 21 - 02

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Envoyé en préfecture le 26/03/2026  
Reçu en préfecture le 26/03/2026  
Publié le **27 MARS 2026**  
ID : 034-213401359-20260321-D2026\_03\_21\_02-DE

Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault le **26 MARS 2026**  
Et publication ou notification  
Du  
La Maire : **27 MARS 2026**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

**SEANCE DU 21 MARS 2026**

**Présents** : Mesdames et Messieurs ESCANDE-COLIN Géraldine, GUIBBERT Jean-François, ALBERT Ludivine, SCAFA Daniel, DIEGO Amandine, GUERRERE Bernard, MULLER Marie-Jeanne, MONTIER Didier, LOUBES Corinne, GOMEZ José, GAY Ghislaine, MARTINEZ Martial, SCHAAB Alexandra, COUSIN René, CHAUMET Eliane, BAR Vincent, CAVALLE Esther, LETELLIER Fabrice, LOUBET Pascal, CHOLLET Marie Carmen, DECAMPS Alain, CARLES Françoise, MANES Alain.

**Secrétaire de séance** : M. Martial MARTINEZ

**Début de séance** : 18 h 00

Madame le Maire et Présidente de séance invite les conseillers municipaux à s'exprimer sur le nombre d'Adjoints au Maire à élire et explique que les différents projets en cours et tous ceux proposés au cours de la campagne nécessitent un investissement en temps et en personne très important.

Il demande par conséquent au Conseil Municipal d'élire 6 adjoints, conformément à l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ».

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

**LE CONSEIL**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des présents, de fixer le nombre des Adjoints au Maire à 6.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

**Martial MARTINEZ**



La Maire,

**Géraldine ESCANDE-COLIN**